



REGLEMENT CONCOURS PHOTOS

La Commune de Rettel organise un concours photo amateur gratuit

DATE du 01^{ER} juillet 2020 au 31 mai 2021

A travers vos photos, faites-nous redécouvrir notre beau village !

La participation au concours photo entraîne l'acceptation entière du présent règlement.

Le thème :

Les paysages de Rettel au gré des saisons

Ce concours a pour but de sublimer le village, en apportant un nouveau regard au travers de points de vue originaux, d'angles insolites, en laissant travailler votre imagination .

Les photographies sélectionnées par un jury seront **exposées à la Mairie**

Conditions de participation :

Ce concours gratuit est ouvert à tous les photographes amateurs.

Chaque participant peut présenter **trois photos au maximum**.

Le concours est ouvert à compter du 1er juillet 2020 . La date limite d'envoi des photographies est fixée **au 31 mai 2021**

Les photographies seront acceptées **uniquement** sous **format PAPIER PHOTO 20 X 30 cm** et devront être accompagnées d'une légende inscrite à l'arrière de la photo ou sur papier libre et envoyées ou soit ramenées à la mairie de Rettel aux horaires d'ouvertures

Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 16h à 18h

Adresse postale : 8 rue Saint Nicolas – 57480 RETTEL

Les candidatures seront envoyées par mail à :
mairie.rettel@wanadoo.fr ou remise du bulletin à la mairie aux horaires d'ouvertures

Détails techniques

- ☒ La création doit illustrer le thème et doit être prise sur la commune de Rettel.
- ☒ Les photos devront être sur support papier photo au format 20 x 30 cm.
- ☒ Les photos proposées peuvent être en couleurs ou en noir et blanc ;
- ☒ Aucune marque et plus généralement aucun élément visuel portant atteinte à la vie privée ou au droit à l'image de tiers ne doit figurer sur la création

Les participants doivent garantir aux organisateurs que leurs photographies ne portent pas atteinte à l'image des tiers et qu'ils ont obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Utilisation des photographies

Les participants au concours cèdent à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation ainsi que les modalités de réutilisation

Les prix : 3 bons d'achat : 100 € - 75 € et 50 €

Bulletin de Participation CONCOURS PHOTO 2020-2021

A REMPLIR ET A RETOURNER A LA MAIRIE, soit par MAIL ou COURRIER
(La participation au concours sous-entend l'acceptation du règlement dans son intégralité)

NOM :

PRENOM :

Date de naissance, si -moins de 12 ans, ou entre 12 et 18 ans :

ADRESSE COMPLETE :

.....
.....

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :@.....

Tél :

Je soussigné, M..... déclare être l'auteur de la photo et
reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserves.

Pour les participants mineurs :

Je soussigné, M.....

titulaire de l'autorité parentale de

**..... l'autorise à participer au concours
photo.**

Fait le à

SIGNATURE